

CHAMPIONNAT DE FRANCE

2^{ème} division 2024

Du 7 au 14 septembre 2024

Etang de La Cazine (23)

La FFPS CARPE NOUVELLE AQUITAINE et le club Cazinoh' Carpes sont heureux de vous accueillir sur les berges de l'étang de La Cazine (Noth 23) pour participer à la 2^{ème} division du Championnat de France 2024.

Vous trouverez ci-dessous le déroulement de l'épreuve.



PROGRAMME OFFICIEL

Samedi 7 septembre 2024

- A partir de 8h accueil du staff d'organisation, des arbitres et commissaires.
- 9h à 14h Installation du PC et des postes par le staff d'organisation
- 15h Accueil des pêcheurs **salle des fêtes de Noth**
- 16h Concours de lancer de la 1^{ère} et 2^{ème} manche
- 19h30 Discours d'ouverture, suivi d'un repas

Dimanche 8 septembre

- 7h00 Accueil des équipes
- 7h30 Choix du poste de pêche de la 1^{ère} manche
- 10h Début de la 1^{ère} manche
- Pêche (amorçage libre jusqu'à 20h)
- 22h Classement provisoire

Lundi 9 septembre et Mardi 10 septembre

- 10h Classement provisoire
- Pêche (amorçage libre 8h à 20h)
- 22h Classement provisoire

Mercredi 11 septembre

- Amorçage libre a 8h
- 10h Fin de la 1^{ère} manche
- 11h30 Buffet, annonce des résultats de la 1^{ère} manche
- 13h30 Choix du poste de la 2^{ème} manche
- 16h Début de la 2^{ème} manche
- Pêche (amorçage libre jusqu'à 20h)
- 22h Classement provisoire



Jeudi 12 septembre et Vendredi 13 septembre

- 10h Classement provisoire
- Pêche (amorçage libre 8h à 20h)
- 22h Classement provisoire

Samedi 14 septembre

- Amorçage libre a partir de 8h
- 16h Fin de la 2^{ème} manche
- 17h30 Annonce des résultats de la 2^{ème} manche et du classement final
- Remise de trophée et vin d'honneur.



Cette compétition est régie par le règlement officiel 2024 de la FFPS Carpe
Carte de pêche avec CPMA et carte interdépartementale obligatoire.
Les règlements général et sportif de la FFPS sont disponibles sur

www.ffps-carpe.fr